

## MENSONGES ET PROMESSES NON TENUES

**Les sujets d'inquiétudes** pour notre commune et son avenir, et donc le nôtre, sont nombreux et balayent toute son organisation pour ce « vivre ensemble », terme à la mode aujourd'hui.

Environnement, urbanisme, qualité de vie, développement économique, tourisme, sécurité, vie de la cité.

Chacun de ces thèmes portent des problématiques qui sont soit ignorées, soit mal traitées et dont certaines réponses apportées sont inappropriées.

## URBANISME

On se réfugie derrière les obligations portées par la loi ALUR pour justifier des autorisations d'urbanisme démesurées.

Exemple : sur un terrain de 2340 m<sup>2</sup>, 3760 m<sup>2</sup> de plancher ont été autorisés au lieu de 820 m<sup>2</sup> précédemment possibles dans notre PLU, pour 68 appartements avec une majorité de T2.

Même si la loi ALUR supprime de nombreuses obligations en matière d'autorisation d'urbanisme, d'autres lois et réglementations s'appliquent à notre territoire (par exemple : la loi littoral) qui permettent à un Maire de l'amender s'il en a la volonté.

Cet exemple est symbolique des dérives que nous craignons pour notre commune.

L'immeuble dont il est question sera construit par VINCI.

Le projet des Canissons n'a pas été modifié malgré, là-encore, la promesse du candidat Philippe LEONELLI :

« Notre analyse : Il sera impossible de composer, comme il l'est dit, entre : les clients de l'hôtel, les enfants des écoles et les Cavalairois. Il est donc de **notre devoir de repenser ce programme en supprimant la partie hôtelière** et, en concertation avec les plaignants, revoir les hauteurs des bâtiments » **(extrait page 26 de son programme). Une promesse électorale non tenue. Dans ce cas précis heureusement pour le développement économique de notre commune.**

**Une grande déception cependant : la piscine ne sera plus ouverte au public ni aux scolaires.**

Nous avons beaucoup de mal à comprendre ce choix de la nouvelle municipalité.

A la fin de mon mandat, les discussions portaient avec le promoteur et le gestionnaire de l'hôtel sur la couverture légère de la piscine afin qu'elle ouvre toute l'année. Le chauffage de l'eau ayant été acté précédemment.

Une satisfaction quand même avec le maintien de l'hôtel 4 étoiles et de l'équipement de Balnéothérapie, comme celui du programme de logements.

## PLU

Il devait être modifié immédiatement et les recours déposés par le CSBC et le Préfet ne devaient pas être défendus par la nouvelle municipalité. En effet, le candidat Philippe LEONELLI promettait :

« En conséquence, sachez que mon Equipe Municipale d'une part ne défendra pas ce document devant le Tribunal Administratif, s'en remettant à la sagesse des Juges ; et d'autre part **prescrira l'élaboration d'un nouveau PLU dès le premier Conseil Municipal.** » **(extrait page 26 de son programme). Une autre promesse électorale non tenue.**

Aucune modification approuvée à ce jour.

Un cabinet d'avocats a tout de même été mandaté pour défendre ce PLU approuvé en juillet 2013 par mon Conseil municipal, la nouvelle municipalité le trouve donc désormais à son goût. Tant mieux.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TOURISME

En désaccord avec la politique mise en œuvre :

- Marchés forains et nocturnes qui concurrencent les acteurs économiques locaux,
- Localisation scandaleuse sur la promenade de la mer.

Le spectacle magnifique et somptueux de notre Baie se trouve de fait pollué par ces installations et déballages forains qui n'y sont pas à leur place.

Les nouvelles avancées en béton pérennisent ces installations pour un montant de : **112 937 €** pour cette première tranche.

D'autres solutions pouvaient être mises en œuvre : Triporteurs, Charrettes des 4 saisons etc. ...

Concernant ces avancées en béton tant décriées par une grande majorité des Cavalairois : leur édification devait se terminer le 29 mai 2015 et le mercredi 27 mai 2015 leur l'état d'avancement était le suivant (photo ci-dessous).



Le lundi 22 juin 2015, alors que la saison touristique a commencé depuis longtemps, elles ne sont toujours pas terminées (photo ci-dessous). Ces avancées devaient être livrées le 15 juin 2015.



D'autre part, Monsieur Jean-Pascal DEBIARD, adjoint au tourisme et président de l'Office du Tourisme et du Comité des Fêtes, se félicite dans le quotidien Var-Matin du mercredi 10 juin 2015, des animations proposées par la municipalité actuelle et en profite pour attaquer les Grands Concerts que nous proposons pendant l'été.

Il prétend que ces grands concerts n'avaient aucun impact économique pour la ville et coûtaient fort cher à la commune. Alors qu'il fournit le coût de ces grands concerts, Monsieur DEBIARD se garde bien de préciser le montant des subventions de l'Equi'Country : **40 000 €** dont il semble a priori être plutôt satisfait, et de celui des manifestations proposées par Vincent Lagaf' **125 000 €**.

**125 000 €** c'était le budget dédié aux Grands Concerts.

Cavalaire a reçu et offert à ses résidents et touristes pendant 4 étés 17 grandes vedettes internationales et nationales et à chaque fois entre 6 000 et 10 000 spectateurs y ont assistés gratuitement.

Le montant de la subvention de l'Equi'Country est équivalent au coût le plus élevé d'un grand concert.

Si comme l'affirme Monsieur DEBIARD, les grands concerts n'ont aucun apport économique pour la commune, on peut fortement douter de la retombée économique de l'Equi'Country pour la station balnéaire si on compare le nombre de spectateurs qui ont assisté à l'Equi'Country au nombre de ceux ayant assisté à chaque grand concert.

Mais, Monsieur DEBIARD est un habitué de ces approximations et allégations.

En effet, une semaine plus tard le jeudi 18 juin, l'Office du Tourisme de Cavalaire annonce sur son compte Facebook, qu'il y aura un grand concert avec Philippe LAVIL. A priori, le président de l'Office du Tourisme ne semblait pas être au courant ! Finalement les grands concerts gratuits, que nous avons mis en place, n'étaient pas une si mauvaise idée et nous nous réjouissons pour Cavalaire de cette programmation pour cet été.

Par ailleurs, il avait affirmé dans le quotidien Var-Matin du 4 novembre 2014 que, grâce aux animations proposées par la ville, dont la Caval'eau Jet, les hôtels ouverts pendant les vacances de la Toussaint avaient affiché un taux de remplissage très satisfaisant et cela sans interroger les hôteliers concernés. Ses propos ont été aussitôt démentis par les hôteliers eux-mêmes mais il s'est bien gardé de vous en informer.

## DEMOCRATIE

La mise en place de nouvelles règles réduit notre accès aux moyens d'informations communaux drastiquement.

Je n'aurais jamais osé. Il l'a fait !

Concernant le quotidien Var-Matin, toujours très favorable à la municipalité, il a omis (volontairement !!!) de rendre compte du conseil municipal du 21 mai 2015 et a induit en erreur ses lecteurs en évoquant dans son édition du lundi 25 mai 2015 une délibération, évidemment gratifiante pour la municipalité, qui avait été votée lors du conseil municipal du 26 février 2015 soit deux mois auparavant.

C'est vrai que lors de ce conseil municipal du 21 mai 2015, des questions qui fâchent ont été abordées :

- **Les avancées en béton et leur financement : 112 937 €** pour la première tranche et **125 598 €** pour la seconde tranche optionnelle sans oublier les **45 200 €** prévus pour les quatre premiers blocs de casiers de plage qui seront encastrés dans les avancées de la première tranche. Le coût total s'élèverait donc à plus de **300 000 €**. Ces travaux

n'avaient pas été annoncés dans le programme de Philippe LEONELLI.

- **Le déplacement du manège forain devant la maison de la mer** et son financement : **37 144,08 €** uniquement pour les travaux de terrassement. Le coût global de l'ensemble de ce projet serait proche de **60 000 €**.
- **Le vote du budget de l'Office du Tourisme qui augmente de 14,91%** par rapport à 2014 (Budget Primitif 2014 : **751 000 €** et Budget Primitif 2015 : **862 960 €**). En effet, une part de l'augmentation de ce budget est prévue pour subventionner les animations proposées par Vincent Lagaf' : **55 000 €** pour la Caval'eau Jet, **50 000 €** pour la Breitling Flyboard Family, **20 000 €** pour la Ruée des Fadas au mois d'octobre. Le montant total des subventions pour ces trois animations plus l'Equi'Country s'élève donc à **165 000 €**. Et cela, pour quelles retombées économiques pour la commune de Cavalaire !

Il est à noter, qu'une animation autour du Quad était proposée par Vincent Lagaf', dont la subvention devait s'élever à **10 000 €** finalement annulée faute d'autorisation de la part de la DDTM (Directions Départementales des Territoires et de la Mer).

Le maire s'était engagé dans son programme au dialogue et à la concertation : « *L'évolution de l'exercice de la démocratie locale impose de nouvelles exigences d'écoute active de la population et de concertation sur l'action communale* » (voir pages 4 et 27 de son programme). Malgré cela, les avancées en béton et le déplacement du manège qui ne faisaient pas partie de son programme, ont été décidés sans aucune concertation de la population Cavalaïroise. Il a mis les Cavalaïrois devant le fait accompli. **Une promesse électorale supplémentaire non tenue.**

## FINANCES

### Les hausses perdurent et s'additionnent.

Après nos taxes communales en hausse de **25%** en 2014 puis plus de **18 %** en 2015 par rapport à leurs niveaux de 2013, la taxe des ordures ménagères augmente de **14%** pour un service qui se dégrade.

Plus de **8 500 000 €** payés par les contribuables Cavalaïrois seront versés sur 44 mois à la communauté de communes qui rétrocèdera un service d'enlèvement des déchets par l'intermédiaire du délégataire de ce service public pour un coût de **3 340 000 €** sur la même période. Soit un manque à gagner de plus de **5 100 000 €** pour notre commune.

La solidarité territoriale est à ce prix !

Nous voulons bien y participer, mais à condition de garder au moins ce que nous avons. C'est à dire un service de qualité qui répondait aux attentes des Cavalaïrois.

Aujourd'hui les poubelles sont reines sur nos trottoirs.

Celles dédiées au tri sélectif sont moins souvent vidées et donc débordent.

Quant aux « monstres », ils occupent le terrain durant des jours et des jours.

Début juin, à l'entrée ouest de notre commune quartier de Bon Porteau, nous étions accueillis, après avoir traversé le massif des Maures en venant du Rayol et donc avec encore dans les yeux l'émerveillement de notre environnement terrestre et maritime, par un canapé, ses coussins et divers objets destinés au rebus. Bravo, belle image.

Vous le constatez vous-même chaque jour Cavalaire est « tirée vers le bas ».

Lors de sa campagne électorale, le candidat Philippe LEONELLI avait promis de faire réaliser un audit financier proclamant à qui voulait l'entendre que la situation financière de la commune était préoccupante : « **Notre première action sera de réaliser immédiatement un audit financier** » (extrait page 6 de son programme).

En réalité, lors du conseil municipal du 26 mars 2015, il nous a été annoncé qu'un audit avait été effectué sur le fonctionnement des services de la mairie et non pas sur les finances de la ville. Cet audit de fonctionnement a été réalisé en interne par le directeur du service Ressources et Moyens de la ville de Cavalaire, dans l'objectif d'améliorer l'organisation des services. **Un mensonge de plus et une promesse électorale de plus non tenue.**

Pendant sa campagne électorale, Philippe LEONELLI avait donc affirmé que la situation financière de la commune était préoccupante mais dans son édito du dernier Magazine Municipal (page 2 du LE MAG d'avril 2015), il annonce : « **les finances communales ont été remises à flot en quelques mois** ». Mais par quel miracle aurait-il pu alors redresser les finances aussi rapidement si elles étaient aussi catastrophiques qu'il le prétendait ? Encore **Un mensonge.....** quant à la réelle situation financière de la commune que nous avons laissée.

Vous pouvez nous retrouver sur :  
<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>  
et <http://www.a-napoleon.com>



Le Groupe Annick NAPOLEON « *Amis plus bon ensemble* »

JM. GUILLAUD A. NAPOLEON S. VIGUIER